

Mers INFo'



STATION CLASSÉE

Le magazine de votre commune

Très belle saison d'été au coeur de la station !!



Lors des Championnats de
France Ocean racing et VA'A...

ÉTÉ - # 96

Mer et Lumières

Le Conseil Municipal

- M. le Maire : Emmanuel MAQUET
emmanuel.maquet@merslesbains.fr
- Mme la 1ère Adjointe : Monique EVRARD
monique.evrard@merslesbains.fr
Cohésion sociale, CCAS, grand âge et handicaps
- M. le 2ème Adjoint : Vincent ROUSSELIN
vincent.rousseau@merslesbains.fr
Sports, animations, associations, communication
- Mme la 3ème Adjointe : Laurence DREER
laurence.dreer@merslesbains.fr
Commerce sur l'ensemble de la commune
- M. le 4ème Adjoint : Olivier PORTEBOIS
olivier.portebois@merslesbains.fr
Sûreté des Mersois, stationnement, police municipale
- Mme la 5ème Adjointe : Régine DOUILLET
regine.douillet@merslesbains.fr
Espaces verts, cadre de vie, cimetières
- M. le 6ème Adjoint : Fabrice HINSCHBERGER
fabrice.hinschberger@merslesbains.fr
Livres et lecture, expositions, Devoir de mémoire

Conseillers municipaux délégués

- Séverine BARDOUX-CHONÉ
Animation du patrimoine - severine.bardoux-chone@merslesbains.fr
- Herman BRUN
Sécurité - herman.brun@merslesbains.fr
- Christine ROBERT
Marchés de saison - christine.robert@merslesbains.fr

Conseillers municipaux :

- Thomas FLEUTRE, Céline BERNARD, Thierry WILLEMS, Camille GUSTAVE, Gabin NOGUE, Sandra L'HUILLIER, Jean-Bernard DEVOS, Sandra MAUGER-PRUVOTS, Patrice MOPIN, Marjolaine LUCRON, Jean-Gabriel ROLLERI, Amandine BONCOEUR, Xavier PÉRÈS.

Sommaire | LES POINTS FORTS DE VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

- Éditorial de M. le maire 01
- Les travaux et aménagements 02
- Vitraux restaurés à l'église 05
- Anticiper l'avenir du littoral et de Mers 06
- Aménagement du patio de l'école 10
- Ils se sont unis 11

L'équipe territoriale

- Directeur général des services : Lionel DUGARDIN
lionel.dugardin@merslesbains.fr
- Secrétariat de M. le maire et du directeur : Julie DEVAUX
julie.devaux@merslesbains.fr
- Service comptabilité / RH : Paul L'HUILLIER
compta@merslesbains.fr
- Service communication : Ricardo BOIMARE
communication@merslesbains.fr
- Service population/accueil/Etat civil : Soizig LESUEUR
mairie@merslesbains.fr
- Service urbanisme : Nicole GRAIN
urbanisme@merslesbains.fr
- Service sécurité / Mobilité : Jean-Claude LEBRUN
jean-claude.lebrun@merslesbains.fr
- Agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
asvp@merslesbains.fr - 02 35 85 91 79
- Service informatique : Benoît AULIN
benoit.aulin@merslesbains.fr
- Service Sports : Vincent DESBONNETS
vincent.desbonnets@merslesbains.fr
- Centre communal d'action sociale : Sophie LEROUX
ccas@merslesbains.fr
- Service culturel / médiathèque : Magali DUFRIEN
magali.dufrien@merslesbains.fr - 02 35 50 20 79
- Expositions : Agnès JERLIN
culturel@merslesbains.fr
- Médiathèque : Fanny CASTELOT - 02 35 50 08 46
- Services techniques : Hervé DUPLESSIS
st@merslesbains.fr
- Service espaces verts et propreté : Arnaud GREDE
arnaud.grede@merslesbains.fr

- C'était bien : retour sur les animations 13
- Nos grands événements de l'été 20
- Un guide de voyage « Villes soeurs » 30
- Augustin Chantrel et la coupe de 1930 20
- Des villas remises en couleurs 24
- Meublés de tourisme : ce qui change 37



**Très bel été
à tous !**



Édito
du Maire



Le temps des vacances !

Chers Mersois, chers amis de Mers,
L'été est là.

Que vous soyez Mersois de toujours ou Mersois d'un jour, il est temps de prendre un peu de temps pour soi. Un temps pour souffler, pour se retrouver, pour profiter.

Et quel plus bel endroit que notre station classée pour vivre ces moments ?

A Mers-les-Bains, la saison 2026 s'annonce exceptionnelle.

Par la richesse de son calendrier d'animations : le grand concert de l'été avec le tribute d'Indochine, la traditionnelle Fête des Baigneurs qui fera revivre la magie Belle Époque, le festival Effet mer, sans oublier nos concerts, nos marchés nocturnes et nos festivités pour petits et grands.

Par la qualité de ses infrastructures : notre plage surveillée, notre patrimoine Belle Époque, nos commerces, nos hébergeurs, tous mobilisés pour vous accueillir.

Ici, on vient pour la mer, on reste pour l'art de vivre.

Ici, on prend le temps.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des équipes municipales, je vous souhaite un **très bel été à Mers-les-Bains**.

Profitons ensemble de ce temps des vacances.

Bien à vous Tous

Emmanuel MAQUET

Emmanuel MAQUET,
Maire de Mers-les-Bains.



• LE STADE MONTÉFIORE amélioré

Mi-Mai, plusieurs travaux ont été réalisés au stade afin d'améliorer au quotidien les conditions d'accueil et d'utilisation de cet équipement sportif municipal.

Avec l'appui des équipes d'ADI Somme et de nos services techniques municipaux, plusieurs interventions ont été menées : reprise et remise en peinture de la main courante, création de nouveaux accès sécurisés (barrières amovibles côté piscine et côté Mailleuls), réfection des murs de la buvette et de la laverie.

Dès la rentrée, de nouvelles douches seront installées dans les vestiaires afin d'améliorer le confort des joueurs.



D'autres aménagements sont à l'étude : le remplacement des bancs de touche, la création d'un espace dédié à la pratique des plus jeunes sur l'espace enherbé situé à l'entrée du stade...

• L'ACCÈS AUX FALAISES revu et corrigé



Bonne nouvelle pour les promeneurs, randonneurs et amoureux de nos paysages : l'accès au sommet de la falaise a été revu et corrigé au niveau de l'escalier. Nos services techniques ont refait les marches du sentier entre l'ancienne colonie de vacances et le sommet de la falaise : reprise des marches existantes, solidification et stabilisation avec 3 m³ de béton maigre, pour un chemin plus sûr pour tous. De quoi profiter en toute sécurité !

• STÉRILISATION DES OEUFS de goélands : un succès



2ème saison de stérilisation des oeufs de Goélands argentés signalés par les particuliers, en mai et juin de cette année, sur autorisation des services de l'État et avec un suivi ornithologique avant et après l'intervention.

Un échange de fin de campagne avec les télé-pilotes de drones a établi un constat clair : le 1er passage a permis d'éviter de nombreuses naissances. Le second a permis de traiter les nids où avaient été faites de nouvelles pontes. Pour rappel, il ne s'agit pas de nuire à l'espèce, bien évidemment, mais simplement de réguler les naissances afin d'éviter sa prolifération, source de nombreuses nuisances tant sonores qu'en termes d'hygiène, régulièrement regrettées par les habitants.

• VOIRIE : l'avenue FOCH et la rue De Gaulle

Soucieuse de la sécurité de tous et du confort des usagers, la municipalité a récemment procédé à d'importants travaux de réparation sur deux axes majeurs de notre commune : l'avenue du Maréchal Foch et la rue du général De Gaulle.

Ces interventions visaient à corriger plusieurs désordres et dégradations de la chaussée.

Avenue du Maréchal Foch

Pour garantir la durabilité des réparations, les équipes ont procédé comme suit :

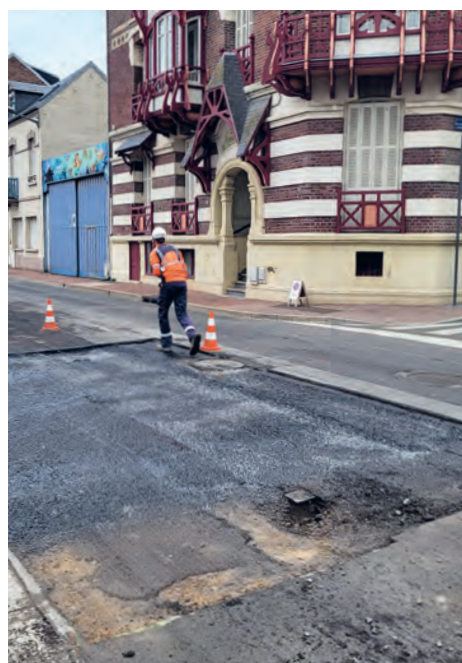
- Grattage des zones détériorées, nettoyage pour assurer l'adhérence,
- Application d'une émulsion pour fixer un lit de graves pour bitume.
- Pose d'enrobé et compactage final au cylindre pour une finition lisse et solide.

Focus sur la rue De Gaulle : un traitement renforcé

En raison de la circulation des bus, la rue De Gaulle subit de fortes contraintes, notamment liées au phénomène de giration (les manœuvres et virages des véhicules lourds).

Pour faire face, la chaussée a bénéficié d'une couche d'enrobé supplémentaire sur toute la largeur de la voie, garantissant ainsi une meilleure résistance à long terme.

Ces travaux ont été intégralement financés par la commune, en étroite collaboration avec le Sivom d'Ault et sa compétence Voirie. ■



• ÇA FLEURIT et ça change à Mers-les-Bains !

Vous ne pouvez pas l'avoir remarqué en vous promenant ici ou là : notre service Espaces Verts et Propreté a été sur tous les fronts, au Printemps, et dans tous les quartiers, pour embellir notre belle station pour l'été !

Un travail de l'ombre...

Toute l'équipe a préparé les plants et les suspensions en atelier. Chaque massif est pensé avec soin au préalable pour que ses plantes et arbustes s'adaptent parfaitement à son environnement.

Un nettoyage et une révision ont notamment été faits au cœur des quartiers, dans diverses rues.

• Le saviez-vous ?

Une démarche écologique : **l'arrosage à l'eau de pluie**. Les massifs et suspensions de notre commune sont arrosés par le service espaces verts sans une seule goutte d'eau du robinet !

Un choix gagnant-gagnant : c'est la meilleure eau pour les plantes, et elle est 100 % gratuite.

• Comment ça marche ?

Le système repose sur un réseau de récupération ingénieux :

- La collecte : toutes les gouttières des hangars techniques sont canalisées vers une première cuve de 1 000 litres.

- Le stockage : une fois cette cuve pleine, une pompe de relevage transfère son excédent vers une grande cuve de 32 000 litres.

- La consommation : chaque arrosage en ville nécessite entre 2,4 m³ et 4 m³ par jour suivant les



besoins, c'est à dire entre 4 et 5 cuves de 800 litres du véhicule électrique « Goupil® » qui assure les interventions en ville.

Et si cela ne suffisait pas (pluie insuffisante), la commune dispose d'un puit qui capte des flux de la « rivière morte ».

• Le bonus 100 % récup'

La grande cuve de 32 000 litres est elle aussi issue du recyclage ! La commune n'a eu à financer que son transport et son installation 😊 ! Une belle initiative qui allie économies et respect de l'environnement !

ÉGLISE SAINT MARTIN : DES VITRAUX RESTAURÉS ET REMIS EN PLACE

NOUVELLE BELLE ÉTAPE DE REMISE EN VALEUR DE NOTRE ÉGLISE SAINT-MARTIN : CELLE DE LA RESTAURATION ET DE LA RÉINSTALLATION DE VITRAUX RÉALISÉS PAR LE MAÎTRE-VERRIER GEORGES SAGOT ET DÉDIÉS À SAINTE COLETTE, TRÈS APPRÉCIÉE EN PICARDIE. VISITE DU CHANTIER AVEC M. LE MAIRE...

Nouvelle et magnifique étape pour la mise en valeur et l'entretien de notre église Saint-Martin.

Après plusieurs mois de minutieux travaux, un triptyque de vitraux consacré à sainte Colette a enfin retrouvé sa place au cœur de la nef.

Réalisés à l'origine par le maître-verrier Georges Sagot (1898-1975), (installé à Bayeux, il y a signé de célèbres verrières flamboyantes), ces vitraux souffraient cruellement du temps et de la corrosion.

Pour éviter le pire, la municipalité et l'association des Compagnons de Saint-Martin, présidée par Michel Delépine, ont uni leurs forces.

« Les vitraux étaient gondolés, ce qui fragilisait le verre », expliquait Stéphane Brissy, maître-verrier de Cottency, qui a orchestré cette renaissance complexe.

Remplacement des plombs, restauration du verre, pose de mastic... un travail d'orfèvre qui se devait de respecter scrupuleusement l'art du maître-verrier Sagot, et donc l'éclat et les couleurs flamboyantes d'origine des vitraux.

Deux ans après la restauration du triptyque de saint Vincent de Paul par le même artisan, cette nouvelle opération réussie permet non seulement de préserver notre précieux patrimoine mersoï, mais aussi de mettre en lumière un savoir-faire artisanal exceptionnel. ■

► Le saviez-vous ? Sainte Colette, mise à l'honneur sur ces vitraux, est une figure locale très vénérée en Picardie, née à Corbie, près d'Amiens, en 1381. N'hésitez pas à pousser la porte de l'église pour admirer le résultat !



▲ M. le maire a visité le chantier de réinstallation des verrières de l'église et fait le tour de l'édifice pour pointer les éventuels autres soucis...



Une grande partie des vitraux a été réalisée par Georges Tembouret, un maître-verrier réputé d'Amiens. Les vitraux baignent l'église Saint-Martin d'une clarté singulière. L'église, qui surplombe la mer, offre en fin de journée des jeux de lumière traversants particulièrement photogéniques...

ANTICIPER L'AVENIR DU LITTORAL : MERS-LES-BAINS AU COEUR DES ENJEUX CLIMATIQUES

LE 19 JUIN, NOTRE MAIRE ET CONSEILLER RÉGIONAL EMMANUEL MAQUET A ACCUEILLI, AU PAVILLON DES BAINS, MR LE PRÉFET DE RÉGION ROLLON MOUCHEL-BLAISOT, DIFFÉRENTS SERVICES DE L'ÉTAT, AINSI QUE LA TOTALITÉ DES MAIRES DE LA CÔTE PICARDE CONCERNÉS PAR LE RECUL DU LITTORAL ET LA MONTÉE DES EAUX...

Anticiper l'avenir de notre littoral : Mers-les-Bains au cœur des enjeux climatiques : réflexion et action.

Notre façade maritime fait notre fierté, mais elle nous impose aussi d'immenses responsabilités face au changement climatique.

C'est dans cette optique que notre commune a récemment accueilli un COSTRAT (Comité Stratégique) exceptionnel, entièrement dédié à un défi majeur pour notre territoire : le **recul du trait de côte et la montée du niveau de la mer**, qui bien sûr nous concerne pleinement.

Face à l'urgence de la situation, il ne s'agit plus seulement d'observer, mais d'**anticiper**.

Gestion des risques, planification urbaine et réflexion indispensable sur le retrait ou le déplacement de certains éléments exposés : les sujets sur la table engagent l'avenir même de notre littoral et de notre commune.

Témoignage de l'importance de ce rendez-vous, cette réunion de travail stratégique a rassemblé à Mers-les-Bains l'ensemble des maires de la Côte Picarde ainsi que les services de l'État, sous la présidence de Mr le Préfet de Région Rollon Mouchel-Blaisot.

Une mobilisation collective et unie pour co-construire les solutions de demain.



Mr le maire a accueilli Mr le Préfet de région, ses services, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, et la totalité des maires ou des représentants des communes du littoral Picard. L'objectif : une grande réunion de travail sur le recul du trait de côte et la nécessité d'anticiper pour assurer la sécurité future des personnes et des biens.

Mr le maire, dans son intervention, a retracé les grandes orientations en général, évoqué avec précision les enjeux du territoire, mais aussi, bien sûr, ceux de notre station balnéaire de Mers-les-Bains, en rappelant les épisodes de submersion marine que nombre de Mersois ont vécu et dont ils se souviennent encore.

Nous vous proposons de prendre connaissance de son intervention, pour votre parfaite information :

Intervention de Mr le maire

Monsieur le Préfet, Madame la présidente du syndicat mixte, Mesdames et Messieurs les services de l'État, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord merci, Mr le Préfet, d'avoir choisi Mers-les-Bains pour accueillir cette réunion du comité stra-

tégique de résilience littorale (COSTRAT). C'est un honneur, et c'est un signal fort, juste après la mise en place des nouveaux conseils municipaux. Nous y voyons la **reconnaissance de l'engagement de Mers sur ces sujets** et la volonté de travailler ensemble, concrètement, dès le début de ce mandat.

Mers-les-Bains, 2^e village préféré des Français, c'est 2500 habitants à l'année, 10 000 l'été, et 3 km de front de mer de falaises et de plages. C'est aussi une ville bâtie à l'embouchure de la Bresle, cette rivière frontière qui sépare la Somme de la Seine-Maritime, Mers du Tréport.

Mers et Le Tréport, nous sommes ensemble la porte d'entrée sud du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale. Et ici, à Mers,

nous sommes aussi la porte d'entrée de la Baie de Somme, Grand Site de France. Deux labels, deux responsabilités. Quand on parle de résilience littorale à Mers, on parle pour tout un territoire, de la Bresle à la baie de Somme.

Et c'est surtout Mers, avec son Quartier Classé. Un site patrimonial remarquable, labellisé SPR, unique en France. Ces villas Belle Époque colorées, c'est notre identité. Ces 400 villas protégées, c'est l'âme de Mers. Protéger Mers de la submersion et de l'érosion, c'est aussi protéger ce patrimoine exceptionnel pour les générations futures. La résilience et la beauté vont ensemble.

Mais ce matin, nous devons nous **projeter** et je veux vous parler naturellement du **réhaussement du niveau marin, du risque de submersion marine, aggravé par le réchauffement climatique**.

À Mers, on ne veut pas le subir : on veut l'anticiper.

Entre 2004 et 2008, la commune a engagé des travaux de protection lourds sur le front de mer et les ouvrages : digues, perrés, dispositifs d'amortissement de la houle : près de

Mr le Préfet a rappelé combien ses services étaient mobilisés sur ces questions primordiales pour l'avenir des communes littorales et de leurs habitants. Certaines activités comme l'élevage ou l'agriculture, l'économie touristique, devront petit à petit s'adapter : c'est tout l'enjeu de la résilience, à savoir la capacité à surmonter un aléa, que ce comité stratégique entend mettre en place dès maintenant...

20 millions d'euros investis ! Ces travaux ont prouvé leur efficacité. Ils nous mettent à l'abri de **80%** des événements connus au moment de l'étude de réalisation. 80%. C'est énorme. **C'est la preuve que quand on investit bien, ça marche !**

Mais attention : "80% des événements connus à l'époque". Car à Mers, on sait ce que c'est une grosse tempête. On l'a vécu à plusieurs reprises. Des images gravées qui restent en mémoires. Des rues entières sous l'eau, des dégâts majeurs sur le front de mer et sur nos villas. La ville paralysée.

Le Président de la République de l'époque François Mitterrand était



d'ailleurs venu sur place pour se rendre compte des dégâts.

On se rendait à la mairie en zodiac. En zodiac, Monsieur le Préfet ! Dans les rues de Mers ! Cela dit tout du niveau d'eau et de l'impuissance face à la mer.

Ces événements de 77 et 90, ce sont eux qui ont servi de référence pour dimensionner les travaux de 2004-2008. Et ils ont fonctionné. Mais les projections du **GIEC** et du **Cerema** sont claires : hausse du niveau marin + intensification des surcotes + houles plus fortes = les tempêtes de demain seront plus hautes, plus fréquentes que 1977 et 1990 réunies.

À Mers, la géographie est implacable. La ville s'est développée sur une ancienne plaine de l'estuaire de la Bresle. La "prairie historique". C'est plat, c'est bas, c'est une **cuvette**.

Quand la mer déborde, l'eau n'a nulle part où aller, et c'est tout le tissu urbain d'une partie de la ville historique qui est menacé.

On ne peut pas lutter contre la mer avec du béton uniquement. Surtout face à des événements qui dépasseront 1977 et 1990 et autres.

Alors on change de logiciel. Notre projet : **redonner à la nature toute**



Les élus des communes côtières, dont Mr Maquet, se sont rendus sur le terrain, comme ici à Ault, entres autres aux côtés de Mr le Préfet, de la présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard Mme Sabine Holleville-Milhat...

Résilience

sa place pour qu'elle joue son rôle d'amortisseur. Concrètement, ça veut dire **rendre à la prairie historique sa vocation originelle : redevenir la plaine de l'estuaire de la Bresle.**

Une zone d'expansion des crues marines.

Un espace où l'eau peut entrer, se répandre, ralentir, avant de ressortir.

C'est accepter que l'eau de mer surverse à nouveau dans la ville dans les années à venir, comme en 77 et 90...

Mais en la **guidant**, en la **canalisant**.

Plutôt que de la subir dans les rues et les maisons, et de mettre en danger les habitants !

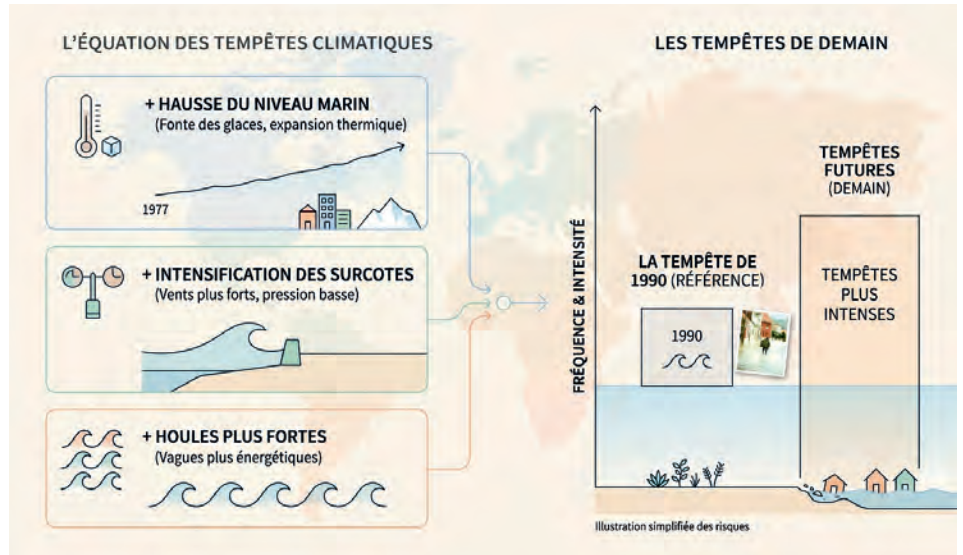
C'est aussi un projet de territoire.

Redonner cette place à la nature, c'est **recréer des milieux humides, des prairies salées, de la biodiversité. C'est faire de Mers un laboratoire de l'adaptation au changement climatique sur la Côte Picarde, tout en préservant son caractère patrimonial remarquable.**

Oui, ce projet a une contrainte forte : il nécessite le **déplacement du stade municipal**. Des solutions commen-

Des repères clairs...

Les projections scientifiques indiquent une hausse inéluctable du niveau de la mer d'environ 25 cm d'ici 2050. Pour comprendre ce que cela signifie chez nous, souvenons-nous des tempêtes de 1977 et 1990 : l'eau était montée exceptionnellement haut (ci-contre : repères des inondations en entrée du stade de Mers). En 2050, à cause de la hausse du niveau de la mer, le niveau atteint lors de ces tempêtes historiques deviendra tout simplement... le niveau d'une grande marée haute ordinaire ! C'est pour anticiper ce défi et protéger nos infrastructures que s'est réuni ce comité stratégique. A suivre...



cent à se concrétiser sur un site plus en retrait, et donc **plus sûr**.

Mr le Préfet, Mers-les-Bains ne nie pas le risque. Elle l'a subi à plusieurs reprises. Elle l'intègre aujourd'hui. Village préféré des Français oui, mais surtout **commune responsable de la sécurité de ses habitants !** Protéger nos 400 villas du Quartier Classé, site patrimonial remarquable, et protéger surtout nos habitants, c'est le même combat.

Porte d'entrée du Parc naturel marin et de la Baie de Somme Grand Site de France, Mers a le devoir d'être exemplaire. Et nous ne sommes pas seuls.

Je tiens à saluer ici le travail remarquable du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, présidé par Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, qui porte et anime le **Plan d'Action et de Prévention des Inondations, le PAPI**.

C'est un outil indispensable, structurant, qui nous permet d'avancer ensemble, commune par commune, avec une stratégie cohérente à l'échelle du littoral picard. Mers est pleinement engagée à ses côtés.

On ne peut pas promettre "zéro risque". Mais on peut promettre **lucidité, anticipation, et courage politique**. On souhaite faire de cette contrainte climatique une **opportunité : une ville résiliente, plus belle, plus vivante, qui a choisi de composer avec la nature pour préserver son ADN**.

On a besoin de l'État à nos côtés. Pour les études, pour l'ingénierie, pour le financement. **C'est un projet d'intérêt général patrimonial et humain**.

Les événements de demain ne seront pas ceux de 1977 ou 1990. À nous de ne pas avoir les réponses de 2008 pour les tempêtes de 2050. Merci. ■



LE ROOTS & LA PLANQUE

DES BARS SYMPAS, DE QUALITÉ, QUI INNOVENT

En Mai, deux nouveaux établissements s'installaient sur l'esplanade : **LE ROOTS**, en rez-de-chaussée de la Villa FAUST au n° 27, et **LA PLANQUE**, en rez-de-chaussée d'une villa en pied de falaise, plage Nord.

- Pour **le ROOTS**, c'est l'établissement bien connu, à l'entrée de l'avenue du Maréchal Foch, qui a déménagé sur l'esplanade avec une toute nouvelle approche et de belles couleurs, dont des locaux décorés par une architecte d'intérieur.

Ce nouveau Bar à Cocktails est tenu par Angélique et Thomas JOCQUIN aidés de Mathieu, et propose une terrasse de 60m² face à la mer, des Cocktails, planches à partager, et tapas avec un maître-mot avant tout : la convivialité. Le nouveau bar est ouvert de 11 à 22 h (fermé lundi).

- Pour **LA PLANQUE**, c'est une création de Gaël et Stéphane PICARD, commerçants bien connus sur Mers-les-Bains puisqu'anciens propriétaires du Bar «O'Brien» jusqu'en 2010. Leur Beach Bar s'est installé dans le garage d'une villa, aménagé en coin voulu convivial et coloré.

Et de fait, on ne peut pas rater la terrasse surmontée de magnifiques parasols couleur mangue, et ses sièges permettant d'admirer la vue sur la mer et l'estran, le pied de falaise... Accueil garanti !

Le Beach bar propose une petite restauration et des boissons, pour une agréable pause à 2 pas de la plage.

Le couple proposera aussi, bientôt, un tout nouvel établissement car il a repris l'ancien restaurant «**Chez les filles**» (ex Hôtel-restaurant «Le Parisien») sur la place Salengro qu'il est en train d'aménager. Le résultat devrait être des plus sympathique.



Mr le maire et les élus, dont Mme Dreer (commerce), sont allés saluer l'équipe du ROOTS.



LA PLANQUE vous attend en pied de falaise, esplanade Nord...

LE ROOTS

27 esplanade de général Leclerc
80350 Mers-les-Bains
02 35 83 60 81



LA PLANQUE Beach Bar

1 esplanade du général Leclerc
80350 Mers-les-Bains



• LE PATIO DE L'ÉCOLE revu et corrigé !

Le projet d'aménagement du patio de l'école des Tilleuls, qui tenait tant à cœur aux équipes scolaires et à celle du centre de loisirs, était achevé, mi-juin.

L'objectif ? Offrir un espace plus accueillant et apaisant pour les enfants, les parents et le personnel.

Grâce à un beau travail d'équipe entre la municipalité, les services techniques et le centre de loisirs, le lieu s'est métamorphosé en un véritable petit jardin japonais.

Le patio intègre désormais :

Des végétaux adaptés à l'ombre et évoluant au fil des saisons : Erable Japonica, Héliobores, Hydrangeas, Azalées...

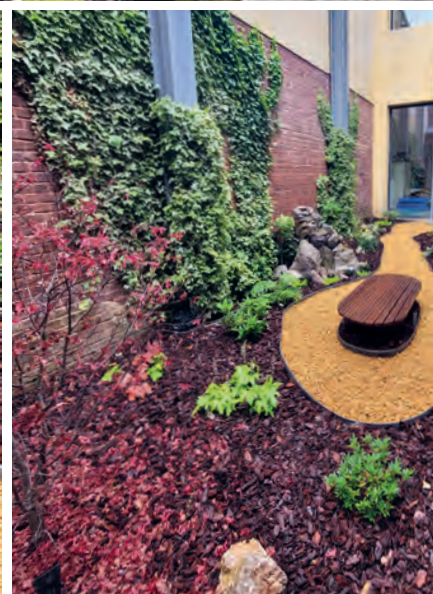
Une cascade d'eau pour une ambiance zen,

Du paillage en écorce de pin et une jolie allée en gravillon,

Un banc de détente et un éclairage à LED.

Le sourire des enfants et les retours enthousiastes des familles sont la plus belle des récompenses.

Ce nouvel îlot de fraîcheur servira notamment de coin repos et d'espace de lecture pour les animateurs. Et la dynamique continue ! Mr le Maire a déjà validé la prochaine étape pour la rentrée scolaire : la remise en état et la sécurisation de la clôture du jardin paysager, situé dans la cour. Un grand bravo à tous les acteurs impliqués dans ce beau projet ! ■



La clôture du jardin paysager sera refaite cet été...

Ils se sont unis...

HÉLÈNE PATTE & ANTHONY CHÉTIF

Le vendredi 22 mai, M. le Maire Emmanuel MAQUET a eu le grand plaisir d'accueillir Hélène **PATTE** et Anthony **CHÉTIF** dans la salle d'honneur de la mairie – là même où se tiennent les conseils municipaux et mariages – pour la conclusion de leur Pacte Civil de Solidarité.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ce charmant couple !



MÉLANIE SILVA & SIMON KAUFMANT

Le samedi 16 mai, M. le Maire a eu le grand plaisir d'accueillir Mélanie **SILVA**, directrice adjointe d'un accueil de loisirs, et Simon **KAUFMANT**, animateur, dans la salle Ernest DAILLY, salle d'honneur de la mairie, pour la célébration officielle de leur mariage.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ce charmant couple !



CÉLINE CARPENTIER & STÉPHANE DUMONT

Le samedi 23 mai, c'est cette fois la 1ère adjointe au Maire, Mme Monique EVRARD, qui a eu le grand plaisir d'accueillir Céline **CARPENTIER**, gouvernante, et Stéphane **DUMONT**, cantonnier, dans la salle d'honneur de la mairie pour la célébration officielle de leur mariage.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ce charmant couple !



• La victoire du **8 MAI** 1945 dignement célébrée

Le 8 mai, la population Mersoise, les anciens combattants, l'équipe municipale ont rendu un hommage solennel à ceux qui se sont battus, et parfois sacrifiés, pour notre liberté. Après un dépôt de gerbes et une minute de silence, «La Marseillaise» a uni toutes les générations présentes. M. le Maire a salué dans son discours «Un devoir de mémoire indispensable qui lie notre passé à notre avenir», remerciant tous les citoyens pour leur présence régulière. La cérémonie s'est ensuite clôturée de manière conviviale autour du verre de l'amitié, prolongeant ce moment de partage et de cohésion républicaine. ■



• **PARTICIPATION CITOYENNE : MERCI À VOUS !**

Le 29 Mai, l'équipe municipale, dont M. le maire et l'adjoint à la sécurité M. Olivier Portebois, l'agent communal en charge de la sécurité et des mobiliers Jean-Claude LEBRUN, organisaient une réunion d'information avec les Mersois et la gendarmerie, représentée par le Capitaine Cyril MEUVEL de la Brigade du Tréport en charge de notre commune.

L'objectif était de faire un tour d'horizon des menaces locales potentielles et d'expliquer aux personnes volontaires comment elles peuvent contribuer à la sécurité des biens et des personnes, parfois simplement en relevant une plaque d'immatriculation ou en jetant un oeil sur la maison des voisins en leur absence, avec réciprocité. C'est cela, ce qu'on appelle la Participation citoyenne : aider les forces de l'ordre, s'entraider, dans une démarche de bon sens.

La réunion a été un succès complet, tant en fréquentation qu'en qualité des échanges.

Si vous aussi vous souhaitez en savoir plus et apporter votre pierre à l'édifice, vous pouvez rejoindre à tout moment le dispositif, il suffit de nous faire parvenir le formulaire d'inscription, téléchargeable ci-contre en suivant ce QR Code. ■



PENTECÔTE EN KILT : L'EXPRESSION D'UNE TRADITION...

Kilts et cornemuses pour le week-end de la Pentecôte : pour ses 10 ans, «Pentecôte en Kilt», proposé par l'association «Rassemblement Celtique», a attiré une foule record de locaux et de touristes, volontiers venus s'imprégner de traditions écossaises sous un ciel ensoleillé.

L'espace Prairie a vibré au rythme des épreuves de force, par exemple le lancer de poids, et des explications de tortures (carcan, élongation...), des us et coutumes d'alors avec humour. Le point d'orgue est resté la grande parade du dimanche après-midi : un défilé de cornemuses et de percussions reliant les deux esplanades. Réunissant plusieurs Pipe Bands dans une ambiance intergénérationnelle et festive, cette édition 2026 a été un cru exceptionnel.



GRAND EMBOUTEILLAGE : NOSTALGIE ET CHROMES D'ANTAN

Le Grand Embouteillage proposé par l'association «Festi mers' a conquis la station, fin Mai. Sur l'esplanade, en défilé ou sur la prairie en présentation, des dizaines de véhicules anciens, de rutilantes américaines aux populaires voitures françaises de Mr tout le monde, ont attiré les regards, et avec humour.

Parallèlement, la Prairie s'est transformée en un campement rétro immersif, où passionnés et reconstitueurs ont fait revivre l'insouciance des congés payés et l'ambiance des années 50 à 70. Un succès total.

Cette édition 2026 confirme l'engouement indémodable pour ce patrimoine roulant, offrant aux spectateurs une parenthèse colorée et joyusement rétro.



C'était bien...

«VENTS DE MERS» : NOUVELLE TRÈS BELLE ÉDITION !

Bravo à notre Harmonie Municipale, celle de Mers-les-Bains bien sûr, qui organisait le «Festival des Vents de Mers», mi-juin sur l'espace "Prairie".

Un week-end entier dédié aux instruments à vent, avec des morceaux longtemps répétés et d'excellent niveau, des nouveautés originales car nos musiciens aiment le changement. Sans oublier la sympathie des formations musicales, de notre directeur d'Harmonie, du Brass Band de la Côte Picarde, du Brass Junior, Philippe LOTTIN et de ses musiciens, des bénévoles, tout cela avec le soutien logistique des services de la ville.

Encore un grand bravo à tous pour ce temps fort particulièrement apprécié des Mersois et visiteurs !



LIONS CLUB : LES JEUNES ARTISTES RÉCOMPENSÉS !



Début juin, le Cinéma Gérard Philipe a accueilli la remise des prix du concours de dessin du Lions Club Mersois, sur le thème : « Les océans et les mers, trésors oubliés de notre planète ».

Soutenu depuis des années par

l'école Mersoise, l'événement a réuni les élèves de Jules Verne, des Tilleuls, mais aussi des élèves de 4èmes et CAP de la MFR d'Yzengremer.

Animée par Monique Evrard et les bénévoles du club, la cérémonie a récompensé la créativité de chacun :

Pour les écoliers : des kits de dessin (feutres, cahiers...) et une séance de cinéma. Pour la MFR : un bon d'achat de 50 €.

Un grand bravo à tous ces jeunes talents pour leurs magnifiques affiches écologiques !

VILLAGE ASSOCIATIF ET FEU DE SAINT-JEAN ONT LANCÉ L'ÉTÉ !



Merci ! Merci à tous pour ce beau moment de partage et de convivialité vécu le 19 juin sur l'espace Prairie !

Vous étiez nombreux à avoir répondu présent à nos associations, à avoir célébré le lancement de l'été, fait vivre nos traditions, partagé un moment

unique et surtout une belle aventure collective.

Un grand bravo à tous ceux qui ont rendu cette soirée possible : nos associations locales & des Villes Sœurs pour la richesse du village associatif, nos Services Techniques, nos pompiers pour l'allumage sécurisé de ce beau

feu de Saint-Jean traditionnel.

Au-delà de la beauté du brasier, c'est la chaleur de notre communauté, et les liens tissés avec vous tous, que nous retiendrons.

A l'année prochaine pour rallumer la flamme ! ☀️



• Superbe spectacle de danse avec le **CENTRE DE LOISIRS**



Toute l'équipe du centre de loisirs et les enfants ont proposé un superbe **spectacle de danse**, vendredi 5 Juin au Pavillon des Bains.

Il ne suffisait pas de voir combien les enfants avaient plaisir à être sur scène, mais aussi et surtout de bien prendre conscience du travail de répétition effectué.

Danse, mais aussi acrobaties, gymnastique, le tout en musique, ont été saluées chaleureusement par le public : plus une place libre dans les gradins du pavillon ! Bravo à tous ! ■



• Super petit tournoi pour les U7 et U9 du **MERS AC** et environs

Début mai, notre club de football local le MERS Athlétic Club (MERS AC) a organisé un tournoi destiné aux plus jeunes. Ont participé de nombreux clubs locaux et des environs, comme Gamaches, Friville, St Valery, Blangy/Bouttencourt, L'AS Tréport, l'US Normande...

Grâce à une excellente organisation et l'aide de l'amicale des sapeurs-pompiers, des services techniques communaux et des élus, le tournoi a été un succès complet. Rencontres du week-end, journée départementale des gardiens de but, recrutement, bref les joueurs et les bénévoles ne chôment pas pour animer le club à longueur d'année. Bravo à tous !! ■



FORMATION SECOURISME 80 ? : STAGE MERISOIS !

Début Juin, la station a accueilli 17 jeunes des Hauts-de-France en formation aux métiers du sport et du sauvetage. Encadrés par l'association Forme Secourisme 80, ils préparent notamment le BNSSA, certains seront professeurs d'EPS. Pour les aider, la municipalité a mis à leur disposition une salle à la médiathèque et le poste de secours. Le service des sports en a profité pour les inviter au Championnat de France de pirogue début Juillet. Un grand bravo à eux !



LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 ONT PRIS LA VAGUE !

En juin, les écoliers de Mers-les-Bains ont troqué les cahiers pour la combinaison !

En partenariat avec l'Education nationale et Glisse Sensations Mers, l'objectif est clair : créer un véritable parcours sportif vers le collège, où ils pourront poursuivre la glisse en EPS/UNSS dès la 6e, puis, si ça leur plaît, intégrer la Section Sportive Surf de la 5e à la 3e.

Une belle opportunité pour notre station, qui bénéficie d'un plan d'eau exceptionnel pour les activités nautiques. Un tel environnement ne peut que susciter des vocations sportives !

Bravo aux équipes et bonne glisse aux jeunes !

📍 Le saviez-vous ?

Notre station est aussi fièrement labellisée "**Ville de Surf**" par la Fédération Française de Surf et accueille le siège de la Ligue de Surf des Hauts-de-France.



NOS MARCHÉS D'ÉTÉ



Marché fermier

Du 05 Juillet
au 23 Août

Produits BIO, régionaux et locaux
de qualité et de terroir, proposés
par des professionnels qualifiés.

JUILLET & AOÛT - Place du Marché
les dimanches de 8 h 30 à 12 h 30



Musique avec «LES GUITARIOS» sur
toutes les dates du Marché fermier

Marché nocturne

Du 08 Juillet
au 26 Août

Artisanat d'art, bijoux faits main.
Petite maroquinerie, déco,
savons au lait d'anesse, etc...

JUILLET & AOÛT sur l'esplanade
les mercredis de 15 h à 22 h



JEUX PICARDS : 22 Juillet & 05 Août

«LES PETITS SUISSES» : 29 Juillet & 12 Août

Infos en mairie : 02 27 28 06 60 ou mairie@merslesbains.fr

PLAGE DE MERS-LES-BAINS SANS TABAC

La plage de Mers-les-Bains est une
plage sans tabac : y fumer vous
expose à une amende forfaitaire de

135 €.

Pour arrêter de fumer,
faites-vous aider.

Rendez-vous sur
tabac-info-service.fr
ou appelez le 3989.

Articles R3512-2 et R3515-2 du code de la santé publique.



▲ Des panneaux ont été posés
aux accès de la plage...

LA NAVETTE GRATUITE 100% ÉLECTRIQUE REVIENT TOUT L'ÉTÉ !!



Cet été, la navette gratuite électrique
est de nouveau présente sur la station
pour effectuer des rotations entre le
parking gratuit de la Galiote et l'espla-
nade du front de mer, en passant par
le coeur de ville.

On y est désormais habitués, mais elle est
attendue avec impatience, tant elle est
pratique, silencieuse, et qu'elle rend
vraiment un service apprécié (et PMR !).

Au total **7 arrêts bien répartis**, avec
un passage toutes les 20/25 minutes
environ pour ce bel outil de mobilité
douce, un service offert par votre Station
balnéaire préférée !



BOUCLE DE 7 ARRÊTS :

1 Parking GALIOTE - 2 Place SALENGRO
3 Plage NORD - 4 Poste de SECOURS
5 Plage SUD - 6 Centre AQUATIQUE
7 MINI-GOLF & retour

7 jours sur 7 Juillet / Août
11 h à 15 h 30 / 16 h 15 à 20 h 00

PIÉTONNISATION DE L'ESPLANADE du 27 Juin au 30 Août

Pour garantir la sécurité de tous et vous offrir un front de mer paisible, l'esplanade est 100 % piétonne cet été. Moins de bruit, moins de voitures, et plus d'espace pour flâner !

Le calendrier : du 27 juin au 30 août 2026, tous les jours de 11 h à 1 h du matin.

Infos circulation & stationnement :

Rues fermées : l'accès à l'Esplanade du Général Leclerc via les rues Paul Doumer et vers la rue Sadi Carnot est fermé.

Riverains & accès Personnes à mobilité réduite : l'accès et le stationnement restent autorisés pour les riverains et les titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) sur les parties hautes des rues menant au front de mer.

Faire demi-tour : des zones de retournement ("raquettes") sont aménagées aux intersections avec l'Esplanade pour faire demi-tour en toute sécurité.

**Merci à tous pour votre compréhension,
et belles promenades estivales
à Mers-les-Bains !**



Pour joindre les
Agents de Surveillance de
la Voie Publique (ASVP)
02 35 85 91 79

• Votre guide des animations estivales 2026 disponible !

Sorties, concerts, activités en famille... découvrez dès maintenant tout ce qui vous attend pour vivre un été inoubliable chez nous !

Notre programme des animations de l'été est disponible en ligne sur notre site officiel.

📱 Pour le consulter dès maintenant : **flashcodez le QR code ci-dessous** ou allez sur notre site merslesbains.fr

• Le programme est aussi disponible en version papier :

✉ Dans votre boîte aux lettres, distribuée avec votre journal municipal.

🏛 À l'accueil de la mairie et à l'Office de tourisme.

🏪 Chez vos commerçants de proximité.

TRÈS BON ÉTÉ À TOUS !

CI-APRÈS, NOS GRANDS ÉVÉNEMENTS...





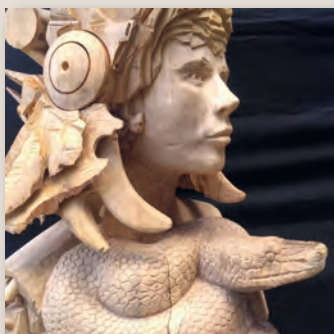
EXPOSITIONS ETE 2026

Espace Jacques Prévert

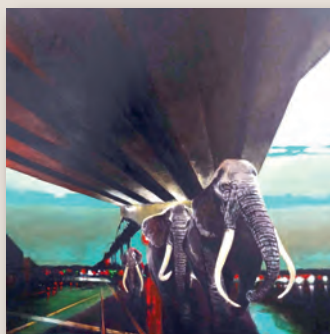


• Jusqu'au 2
Août

EXPOSITION
PARTAGEE



BATON
- Sculptures -



Tristan MARÉCHAL

• 7 Août / 6 Septembre

Susan et Jörn KEMPFER

- Sculptures et peintures -



• 11 Septembre / 11 octobre

Bernard CLARISSE



Espace Côté Plage...

Programme complet
de l'année :



La médiathèque vous
accueille du mardi au samedi
(10 h - 12 h et 14 h - 17 h 30)
sauf le Jeudi matin.

Sur place, lecture, magazines,
BD, DVD et textes-lus, jeux de
société, expositions, accès
informatique, wi-fi.

Toutes les modalités d'emprunt,
agenda et catalogue sur :



**ESPACE
JACQUES-PRÉVERT**



RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
culturel@merslesbains.fr

• 7 Août / 6 Septembre Voyages d'ici et d'ailleurs



Emmanuelle BINETOWITCH



Florence JACOBSON

• 11 Septembre - 11 Octobre



Anne DEJAIFVE
INVITEE EN RESIDENCE PAR MARYLENE TOUSSAINT

Eclats de lire en Somme

La **Bibliothèque départementale de la Somme** propose pour cet été une **nouvelle sélection de 10 livres** pour les vacances, de genres différents qui ont pour caractéristique commune de pouvoir intéresser garçons et filles de 11 à 16 ans... Livres que vous pourrez trouver dans les bibliothèques partenaires, dont celle de Mers-les-Bains.

En retour de la participation, chaque jeune reçoit à son adresse personnelle ou via la bibliothèque relais, un chèque lire de 10 euros entre le mois de novembre de la même année et le mois de janvier de l'année suivante.



► Accompagnés par une médiatrice, partez pour une **balade entre l'église Saint-Martin de Mers-les-Bains et la falaise**, à la découverte du paysage et de son atmosphère unique.

Réservation obligatoire 09 70 20 14 14

(comprend une marche jusqu'à la falaise, bonne condition physique requise).

Prix littéraire des Villes Sœurs

Dans le réseau des bibliothèques (dont Mers-les-Bains) de la Communauté de communes des Villes Soeurs et lieux participants. **8 romans à lire et à élire** jusqu'au 6 Septembre.





LA VILLE DE MERS-LES-BAINS & GINGER PRÉSENTENT

MORPHINE JOUE INDOCHINE



PREMIÈRE PARTIE

**CHERI
CHERI**

VENDREDI 17 JUILLET 2026 - 21H00

PLACE DU MARCHÉ - MERS LES BAINS

CONCERT GRATUIT



INFORMATIONS SUR WWW.MORPHINEJI.COM

RÉSEAU VILLE BELLE ÉPOQUE

UNE EXPOSITION «GUSTAVE EIFFEL» DURANT TOUT L'ÉTÉ ET JUSQU'AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

NOTRE STATION, MEMBRE DU RÉSEAU DEPUIS L'AN DERNIER,
ACCUEILLE UNE EXPOSITION DÉDIÉE AU CÉLÈBRE
GUSTAVE EIFFEL...

Le Réseau Ville Belle Époque, fondé par Cabourg, Bagnols de l'Orne et Houlgate, a été rejoint par Saint-Raphaël, Spa et **Mers-les-Bains**.

Fortes de leur histoire, ces grandes stations de villégiature se sont donné pour mission la mise en valeur de leur patrimoine, ainsi que le développement culturel et touristique de leur territoire. Pour cela, le réseau produit des expositions, conférences et animations. L'exposition Eiffel présentée à Mers-les-Bains cet été en est l'exemple marquant.

Cette exposition est dédiée à **Gustave Eiffel** (1832-1923), ingénieur et entrepreneur inventif et audacieux, qui fait entrer la France dans la modernité.

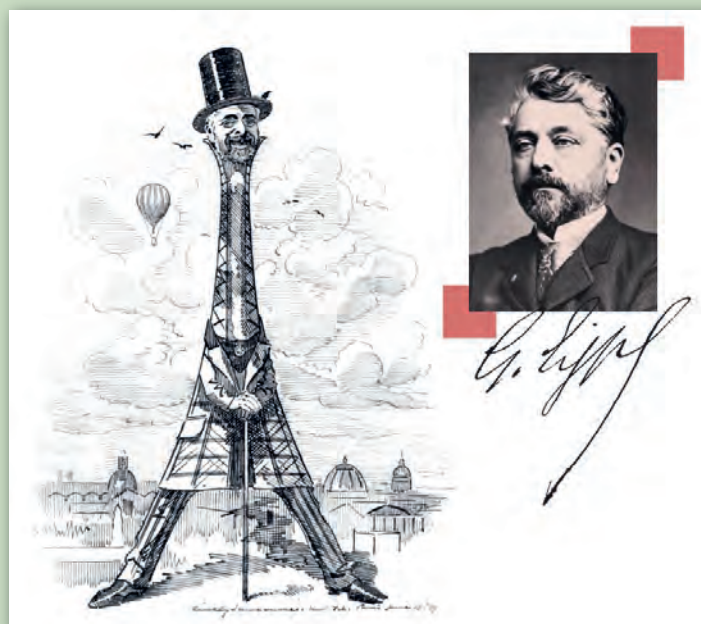
Celle-ci nous entraîne dans les pas d'un homme d'exception dont l'héritage rayonne à travers le monde : France, États-Unis, Chili, Portugal, Vietnam...

Au fil des textes, des photographies et documents d'archives, nous découvrons le génie créateur d'Eiffel et, avec lui, tout un savoir-faire industriel français en plein coeur de la Belle Époque.

• Pourquoi une expo Eiffel à Mers-les-Bains ?

Intéressant : Sur le front de mer se trouve la villa «**Les Algues**», construite sur commande de **Laure Eiffel**, fille de Gustave Eiffel. Elle y venait régulièrement en vacances. L'expo possède donc un panneau en plus par rapport à son déroulé d'origine présenté dans les autres stations du réseau.

La villa, bien qu'ayant perdu nombre de ses ornements d'origine, existe toujours à l'angle de la rue Amiral Courbet et de l'esplanade du Général Leclerc...



LA VILLA «LES ALGUES» la villégiature Merseuse de LAURE EIFFEL

Certains écrits affirment que le célèbre Gustave Eiffel aurait séjourné quelque temps à Mers-les-Bains, et avancent qu'il «en profita pour signer nombre de balcons ouvrages de villas sur l'esplanade».

Intéressant, mais aucune preuve concrète ne peut le confirmer à ce jour.

On a pu lire aussi que l'architecte aurait «entièrement conçu ou décoré» une villa à Mers-les-Bains. Mais ce fait non plus n'a pu être vérifié.

Si la venue à Mers de Gustave Eiffel ne peut être démontrée, par contre la présence régulière de sa fille **Laure EIFFEL** l'est.

Elle était propriétaire, avec son mari Maurice LEGRAND, de la villa «**Les Algues**», sur le front de mer (fait confirmé, en 2015,

grâce aux recherches avisées d'une bénévolette de l'office de tourisme et de l'association des Propriétaires) et y venait de temps en temps en villégiature.

Que son célèbre père lui ait rendu visite à Mers-les-Bains est possible. Peut-être en trouverons-nous une trace un jour ?

Par contre, il semble établi que l'un des collaborateurs de Gustave Eiffel a signé un somptueux aménagement intérieur privé, un plafond à caissons qui existe toujours au sein d'une des villas du front de mer, la villa Santa Thérésia (Parfois ouverte au public lors des Journées Européennes du Patrimoine, une attention fort aimable de ses propriétaires).



Laure Eiffel (deuxième fille de Gustave, née en 1864 à Clichy et décédée en 1958 à Paris) fera construire une villa à Mers-les-Bains et y viendra en vacances plusieurs années.



• Où voir l'expo Eiffel à Mers-les-Bains ?

L'expo est présentée sur le front de mer (esplanade Sud) durant l'été et jusqu'aux journées du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026.

25 ET 26 JUILLET
2026

24^e FÊTE DES BAIGNEURS

— MERS-LES-BAINS —
Costumez-vous, rejoignez-nous !

LES JEUX DE
LA BELLE ÉPOQUE



Illustration : M. L. B. 2026



Plus d'infos sur : MERSLESBAINS.FR
f merslesbains



Rencontres d'été avec les auteurs

Sur l'esplanade



Samedi
de 11h à 19h

Dimanche
de 10h à 18h

**1^{er} et 2 août
2026**

**20 auteurs en dédicace sur l'esplanade
du front de mer**



merslesbains.fr - facebook.com/merslesbains / 02.27.28.06.60



EFFET.MER

Festival.



• MERS-LES-BAINS •

ENTRÉE
GRATUITE LE
VENDREDI !

VENDREDI 14 AOÛT

THE SUPERMEN LOVERS - VLTN²
DNVR - EDDIE NITRO - LOÏS VERNE
KRISS NORMAN - DJ SEPT

SAMEDI 15 AOÛT

BLASTERJAXX - DJ BENS
NEG' MARRONS - SOUND OF LEGEND
TRAGÉDIE - CARBONNE
THE NORTH PROJECT - WILL TYLER
DAVID CARTER X KEVIN PERCU

• PLUS D'INFOS ET BILLETTERIE SUR WWW.EFFETMERFESTIVAL.FR •



Le Préô de Saint Riquier présente à Mers-les-Bains

LE FESTIVAL DE RIRES LES BAINS !



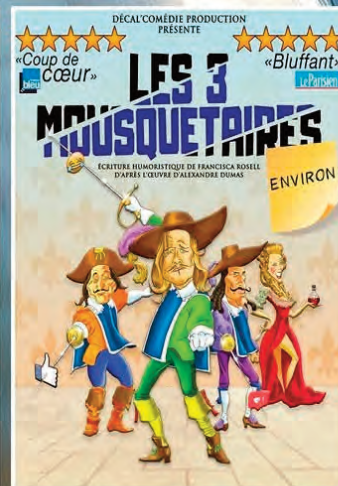
DU 19 AU 21
AOÛT 2026
Pavillon des Bains
Mers-les-Bains



MERCREDI 19 AOÛT À 21 H
TOUT PUBLIC



JEUDI 20 AOÛT À 21 H
TOUT PUBLIC



VENDREDI 21 AOÛT À 21 H
TOUT PUBLIC



JEUDI 20 AOÛT À 11 H
VENDREDI 21 AOÛT À 11 H
5- 10 ANS

Pavillon des Bains - 9 rue Paul Doumer - Mers-Les-Bains / Réservations : www.theatrelepreo.fr / 06 58 36 95 39

COURIR - SAUTER - LANCER ATHLÉTISME A LA PLAGE

JEUDI 16 JUILLET
SUR L'ESPLANADE



Journée découverte des différentes disciplines de l'athlétisme - Gratuit

**COMITÉ OLYMPIQUE
DE LA BRESLE
(COB 76)**



SKIMBOARD ESPACE GLISSE

SAMEDI 1ER AOÛT - 11 > 18 H
SUR L'ESPLANADE



Animations gratuites, démonstrations, initiations...
Devant le club nautique.

**ASSOCIATION
MAUNA KEA**

avec le soutien de la ville
de Mers-les-Bains



• Lundi 13 Juillet : TOURNÉE «ÉTÉ PING»

A côté des terrains de tennis
(espace «Prairie»)

Initiations au tennis de table
avec le Comité Départemental
de Tennis de table.



• Mardi 21 Juillet, 14 à 17 h : TOURNÉE «MOBIL'BUS SPORT SANTÉ»

Venez faire un bilan de votre
condition physique !

Ou tout simplement échanger et
découvrir des activités
physiques simples, à intégrer
dans votre quotidien. Tests de
forme, ouvert à tous, gratuit.



• Dimanche 02 Août : TOURNOI BOULE LYONNAISE

Sur le boulodrome de la Prairie
Prix de Mers-les-Bains,
ouvert aux licenciés dès 9 h.



• Du 02 au 15 août : OPEN DE TENNIS

Tennis Club Canton d'Ault - TCCA

Ouvert à tous les licenciés

Courts couverts : Rue Léon Blum à Ault

Courts Terre battue :

Rue des Canadiens à Mers-les-Bains

Club house Ault : 03 22 60 44 11

Club house Mers-les-bains : 06 50 18 75 07



La Cabine à Vélos *sur l'Esplanade* LOCATION DE MATÉRIEL SPORTIF



Vélos

- Électriques
- Mécaniques

Tous supports nautiques :

- Planche à voile
- Kayak simple et double
- Surfs
- Stand up paddles
- Body-Boards

INFOS  **Glisse Sensations Mers 07 66 33 39 76** **7J/7 - du 01/07 au 31/08**

• Dimanche 20 Septembre • COURSES ET MARCHES DES 3 VILLES SOEURS : TOUS DÉPARTS ET ARRIVÉES À MERS-LES-BAINS !

 Le dimanche 20 septembre, notre commune vibrera au rythme du sport, de la convivialité et du partage !

L'association **C.O.BRESLE Athlétisme** et la **Ville de Mers-les-Bains** s'associent pour organiser les tant attendues Courses et Marches des 3 Villes Sœurs.

Que vous soyez un coureur chevronné à la recherche d'un nouveau défi ou un marcheur amateur désireux de passer un bon moment en famille ou entre amis, cet

événement est fait pour vous.

C'est un rendez-vous tout public où chacun peut avancer à son rythme !

Choisissez votre défi : plusieurs parcours adaptés à tous les âges et à toutes les conditions physiques sont proposés :

500 m (idéal pour les plus jeunes !)

2,5 km, 5 km, 10 km...

Vous trouverez forcément votre distance !
Enfilez vos baskets, on vous attend !

 **Infos pratiques :** Les départs et les arrivées se feront tous au cœur de notre station, sur la place du marché de Mers.

Venez nombreux fouler notre magnifique littoral, encourager les participants et partager un grand moment festif !

 **Inscriptions et renseignements :**
rendez-vous dès maintenant sur le site

www.cob76.fr ou en scannant le code QR ci-dessous :



DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

COURSES & MARCHES DES 3 VILLES SOEURS

> MERS-LES-BAINS - EU - LE TRÉPORT

21 KM COURSE

10 KM COURSE

5 KM COURSE

10 KM MARCHÉ

8 KM RANDONNÉE

ÉPREUVES JEUNES

parcours roulants en bord de mer!

INFO SUR: WWW.COB76.FR



INFOS/PARCOURS/INSCRIPTIONS SUR : WWW.COB76.FR

Attention nombre de dossards limités !

 **Cette année tous les départs et toutes les arrivées se feront à Mers Les Bains**

9 h00	5 km course	né(e) en 2013 et avant	8 €
9 h25	10 km course	né(e) en 2011 et avant	13 €
9 h50	Semi Marathon	né(e) en 2009 et avant	20 €
10h05	10 km marche	né(e) en 2011 et avant	13 €
10h35	8 km randonnée	pour tous, sans classement	8 €
11h30	2000 m	né(e) en 2012/2013	3 €
11h45	1500 m	né(e) en 2014/2015	3 €
12h00	1000 m	né(e) en 2016/2017	3 €
12h15	500 m	né(e) 2018/2019/2020	3 €
12h30	250 m	né(e) 2021/2022	3 €
















UN GUIDE DE VOYAGE «VILLES SOEURS»

ÉDITÉ PAR LES ÉDITIONS MERISOISES BATHYSPHÈRE

LES ÉDITIONS MERISOISES «BATHYSPHÈRE» VIENNENT D'ÉDITER UN TOUT NOUVEAU GUIDE DE VOYAGE DÉDIÉ À MERS-LES-BAINS ET SES ENVIRONS. C'EST LE TOUT PREMIER LIVRE DE MATHIEU HOCHART, BIEN CONNU LOCALEMENT, ET POUR QUI «MERS-LES-BAINS EST DÉJÀ UN VOYAGE EN SOI»...

Vous l'avez découvert comme "fil rouge" de l'émission "Le Village Préféré des Français" 2024 aux côtés de Stéphane BERN. Il est aussi l'animateur d'un groupe Facebook dédié à Mers-les-Bains.

Aujourd'hui, Mathieu HOCHART, amoureux de notre station, psychologue de métier, franchit une nouvelle étape en devenant auteur.

Mi-mai, il a annoncé la sortie d'un guide de voyage, "Mers-les-Bains et les Villes Sœurs", son tout premier ouvrage.

Une préface de Stéphane Bern

N'ayant pas oublié leur rencontre Merisoise, Stéphane BERN lui-même lui a fait l'amitié de signer la préface de ce livre. Un précieux soutien pour ce projet né d'une vraie passion pour Mers-les-Bains et ses environs.

Le guide indispensable

Édité par les Editions Bathysphère, rue Jules Barni à Mers-les-Bains, ce livre inaugure la collection "Les Guides de Mathieu".

Il y en aura donc d'autres à découvrir d'ici peu.

"C'est vous tous qui m'avez donné envie de me lancer. Histoire, lieux secrets, portraits, bonnes adresses... je partage avec vous tout ce qui fait battre le cœur de Mers, Le Tréport et Eu." indique volontiers Mathieu Hochart.



• Mathieu HOCHART est passionné par Mers-les-Bains depuis 2004 et anime un groupe Facebook très apprécié des amoureux de notre belle station...



Stéphane BERN et Mathieu HOCHART lors du tournage à Mers en 2024...



«Le guide de voyage «Mers-les-Bains et les Villes Sœurs», offre de bons plans, de bonnes adresses et des anecdotes. De quoi découvrir ou redécouvrir volontiers Mers-les-Bains, Eu et Le Tréport, même si on est de la région...

Né d'une rencontre avec les éditeurs Laurence et Francis Dreer, l'ouvrage est apparu comme une évidence.

Fort de 172 pages, il est aussi illustré de nombreuses photos, mais aussi d'archives, et s'adresse à tout le monde.

Ce guide consacré aux Villes Sœurs, véritable entité urbaine, culturelle et touristique, et qui se complètent à merveille, est volontairement en

format poche pour être facilement emporté avec soi, consulté en voiture ou le soir pour préparer la journée du lendemain, par exemple.

Prix : 13,90 €.

• Librairie Bathysphère
29 rue Jules Barni
80350 Mers-les-Bains
06 60 65 35 06
contact@editions-bathysphere.fr

AUGUSTIN CHANTREL : UN MERSOIS À LA COUPE DU MONDE DE 1930 !

Saviez-vous qu'un Mersoï a participé à la **première Coupe du Monde de football** ?

Alors que nos Bleus de l'Équipe de France de Foot s'engagent pleinement dans cette **Coupe du Monde 2026 FIFA World Cup**, c'est le moment idéal pour jeter un coup d'œil dans le rétro et (re)mettre à l'honneur une figure emblématique de notre commune : Augustin **CHANTREL**.

Saviez-vous que ce footballeur né à Mers le 8 Juillet 1908, et qui a donné son nom au **gymnase du collège** (un totem avec son portrait rappelle ce fait à l'entrée, voir ci-contre), a participé à la **toute première Coupe du Monde de l'histoire en 1930 à Montevideo en Uruguay** ?

Ce Mersoï sympathique et décidé a pris part au **tout premier match de l'histoire de l'Équipe de France** dans cette compétition mondiale !



Biographie

Nom Jean Baptiste Augustin Henri Marie-Joseph Chantrel

Nationalité Français

Naissance 8 juillet 1908
Mers-les-Bains (France)

Décès 4 septembre 1956 (à 48 ans)
Paris 16^e (France)

Taille 1,65 m (5' 5")

Période pro. 1932 – 1939

Poste Milieu défensif puis entraîneur

Parcours junior

Années **Club**

Paris UC

Parcours senior¹

Années	Club	M. (B.)
1925-1929	Red Star Olympique	
1930-1932	CASG	
1932-1933	Red Star Olympique	21 (0)
1933-1934	Amiens AC	28 (1)
1934-1939	Red Star Olympique	106 (3)

Sélections en équipe nationale²

Années	Équipe	M. (B.)
1928-1933	France	15 (0)



Coupe du monde - Milieu, gardien entraîneur et journaliste : Augustin Chantrel, le pionnier picard des Bleus, ici en 1925...



Le *Courrier picard* lui a consacré un très bel article dimanche 14 Juin.

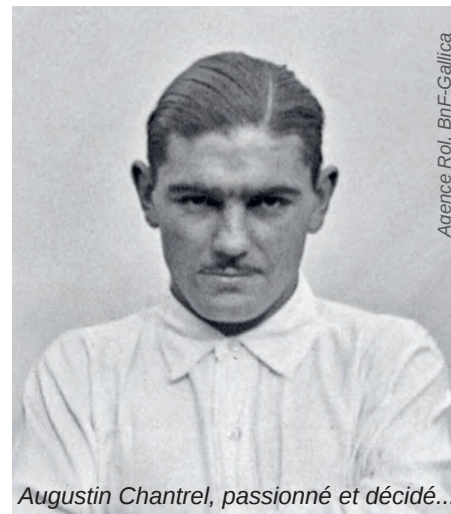
Un récit passionnant que l'on vous invite à découvrir en scannant le code Qr ci dessous.

Cet article a été pour tous une belle occasion de se souvenir qu'un enfant de Mers-les-Bains a, lui aussi, écrit une page de l'histoire du football français.



A noter que le jeune Mersoï a aussi participé aux jeux olympiques d'été de 1928.

Un très beau clin d'œil à l'histoire...



Agence Rol, BnF-Gallica

VILLAS MERSOISES NOUVELLES ET BELLES RESTAURATIONS



• Villas « les Papillons, «Les Carillons» et «Les Moussaillons» 78 Esplanade du Général Leclerc

Très belle remise en peinture, juste avant l'été, de ce très bel édifice balnéaire de style néo-normand (faux pan de bois, aisseliers et ferme débordante) de l'esplanade, qui est en fait un ensemble de 3 villas «Les Moussaillons», «Les Carillons» et «Les Papillons». L'immeuble a été construit à la limite des 19ème et 20ème siècles, en fait après 1896, date de création du lotissement. Il se trouve au sein du dernier ensemble du front de mer, juste à côté de la fameuse «Santa Thérésia». Là encore, un bel engagement des propriétaires, félicitations !



• Villa "ANTONIO", bel élément d'ensemble avec ses voisines 04 Rue de l'Amiral Courbet

Belle remise en couleurs vives et vivantes pour la Villa «Antonio», d'inspiration Flamande, dont on peut noter la belle façade et le pignon à redents, l'oculus, l'arc de décharge, l'original triplet de plein-cintre et, plus bas, le superbe garde-corps en fonte de fer. Construite entre 1896 et 1899 par l'architecte Parisien Ernest Bertrand, ses plans ont été publiés vers 1910 dans le recueil d'architecture 'Villas et cottages des bords de la mer'. «Antonio» faisait partie d'un ensemble d'édifices avec ses voisines «Habannera» (tourelle d'angle comme «La Sirène»), et «Graziella» (devenue «Gay Logiz»).

VILLAS MERISOISES NOUVELLES ET BELLES RESTAURATIONS

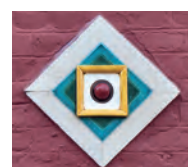
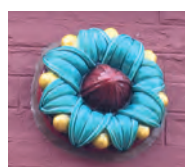


• Villa "PETIT MOUSSE",
82 Esplanade du Général Leclerc

Belle remise en peinture de cette villa balnéaire à la façade riche, d'inspiration Néo-Normande : faux colombages (pans de bois) peints en bleu vif, qui rythment les étages supérieurs, consoles en bois sculpté qui soutiennent visuellement la toiture, fenêtre en encorbellement (Bow-Window) typique de la tradition Anglaise, conçue pour capter un maximum de lumière naturelle, agrandir l'espace intérieur et surtout offrir une vue panoramique sur la mer tout en s'abritant des vents marins. Sans oublier le bel arc en plein cintre du rez-de-chaussée, la variation des balustrades à chaque niveau, le porche d'entrée avec petit toit en auvent...



• Villa "OMBAK INDAH*",
69 rue Charlemagne *«Belle vague» en Indonésien...



Belle remise en peinture, et rénovation des cabochons par les ateliers «Céramiques du Beaujolais» pour cette petite villa dotée d'une belle frise. Maison en briques, peintes pour en renforcer la couleur. Les bandeaux crème soulignent les étages avec un contraste fort, tout comme les linteaux. Le mariage du rouge bordeaux, du bleu roi (porte et balustrades) et du turquoise/bleu canard (volets et porte basse) donne une identité joyeuse et unique à la maison, un ensemble que l'on peut retrouver ailleurs dans la commune. La porte d'entrée en bois bleu intègre une belle grille en fer forgé aux motifs sinueux et organiques, inspirés de l'Art Nouveau.

JOURNÉES EUROPÉENNES : LEVEZ LES YEUX ET CÉLÉBREZ NOTRE HISTOIRE VIVANTE !

LES VENDREDI 18 (SCOLAIRES), SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE, LE PATRIMOINE MERISOIS SE DÉVOILE ! LEVEZ LES YEUX ET REDÉCOUVREZ L'UNE DES GRANDES RICHESSES DE NOTRE TERRITOIRE, DONT NOUS FÊTONS CETTE ANNÉE LES 40 ANS DE RECONNAISSANCE OFFICIELLE...

Exposition dédiée au génial Gustave Eiffel en lien avec le réseau «Ville Belle Époque», évocation de la villa mersoise «Les Algues» de Laure Eiffel, table ronde avec des intervenants de premier plan, visites guidées, exposition sur notre Site Patrimonial Remarquable, opération «Levez les yeux» avec les jeunes Merisois... Le programme des Journées Européennes du Patrimoine s'annonce riche et vivant !

Nous célébrerons surtout un anniversaire marquant : les 40 ans du classement du quartier balnéaire de Mers les-Bains en Secteur Sauvegardé (en 1986), devenu en 2016 un «Site Patrimonial Remarquable». Cette reconnaissance a profondément structuré la protection et la mise en valeur de notre héritage architectural.

Le saviez-vous ?

- En 1983, les urbanistes Pierre et Monique **Dubrulle** découvrent Mers les Bains. Coup de foudre... et surtout prise de conscience : il faut **protéger ce quartier balnéaire unique** par la diversité et la concentration de ses styles.
- Cette même année, Patrick **Delamotte**, architecte du Patrimoine, a également un coup de cœur et réalise une première étude sur Mers, valorisant ainsi son patrimoine remarquable.
- À l'époque, la **loi Malraux** s'appliquait surtout aux centres anciens médiévaux, Renaissance ou classiques (Vieux Lyon, le Marais...). L'architecture balnéaire du XIX^e siècle, dite « Belle Époque », n'était pas encore perçue comme un patrimoine noble par les instances officielles.
- Portée par la Ville et les époux Dubrulle, la démarche aboutit au décret du **7 août 1986** créant le Secteur sauvegardé, étendu deux ans plus tard aux villas tréportaises limitrophes. **Mers les Bains devient ainsi la première station balnéaire de France dont le quartier est protégé par ce dispositif.**



• Depuis, progressivement, de plus en plus de bâtiments sont restaurés « dans les règles », grâce au travail conjoint des élus, des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et surtout à l'engagement des propriétaires, tous conscients de l'incroyable Patrimoine vivant sous nos yeux.

• Plus récemment, le **Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)** a fixé des règles claires pour préserver durablement l'identité architecturale du secteur. ■

► **Programme en temps utile sur nos réseaux sociaux (Facebook, site Internet) et en presse locale.**

FLEURISSEMENT DES PARTICULIERS : FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS RÉALISATIONS !

SOMME TOURISME ET LA VILLE DE MERS-LES-BAINS RELANÇENT LE GRAND CONCOURS ANNUEL DE FLEURISSEMENT DES PARTICULIERS, DANS L'OBJECTIF DE SOULIGNER LES EFFORTS DES MERISOIS POUR AGRÉMENTER LEURS MAISONS, BALCONS, HAIES,... EFFORTS QUI REJOignent À MERVEILLE NOS PROPRES RÉALISATIONS...

Vous avez la main verte ? Votre jardin est votre fierté, votre balcon déborde de couleurs ou vos fenêtres égayent toute la rue ? C'est le moment de partager votre passion !

Somme Tourisme et notre adjointe au maire au cadre de vie Régine Douillet relancent le grand concours annuel destiné aux **particuliers**.

Que vous disposiez d'un grand jardin, d'une simple cour ou d'un joli bout de balcon, chaque initiative compte pour rendre notre commune encore plus accueillante et verdoyante !

Pourquoi participer ?

- Partager votre amour de la nature et du jardinage.
- Valoriser votre créativité et votre savoir-faire.
- Contribuer à la beauté et au charme de notre belle commune.

Comment s'inscrire ?

C'est simple, gratuit et ouvert à tous les particuliers !

Il vous suffit de nous envoyer des photos de vos réalisations avec nom, prénom, téléphone et adresse précise à l'adresse mail :

mairie@merslesbains.fr

avant le 15 Août 2026.



Laissez parler votre imagination et fleurissons ensemble notre quotidien !



somme
TOURISME



L'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

AU COEUR DE NOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Suite aux dernières élections municipales et conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace d'expression est désormais réservé aux deux groupes d'élus qui composent notre conseil municipal. Vous retrouverez ainsi, au fil des parutions, les tribunes de la majorité et de l'opposition. Cet espace de débat, défini par notre règlement intérieur, vise à garantir transparence de l'action publique et pluralisme des idées au sein de notre commune.

Expression de la majorité, liste «RASSEMBLEMENT POUR MERS»

100 jours d'action au service des Mersois

Il y a un peu plus de cent jours, vous nous accordiez très largement votre confiance pour conduire notre belle commune. Cette confiance nous honore et nous oblige. Les premiers résultats sont déjà visibles : Mers-les-Bains est de nouveau en mouvement.

La saison estivale démarre très bien. Les terrasses se remplissent, les rues retrouvent leur animation et les premiers retours des commerçants, des hébergeurs et des visiteurs sont très encourageants. Cette dynamique confirme que Mers-les-Bains attire toujours davantage.

Notre commune est également de plus en plus remarquée au niveau national. Guides touristiques, magazines, médias et réseaux sociaux mettent en avant nos falaises, nos villas Belle Époque et notre qualité de vie. Cette notoriété profite directement à nos commerçants, à l'emploi et à l'attractivité de notre ville.

Les nombreuses ouvertures de commerces en centre-ville en sont une belle illustration. Nous continuerons à accompagner ces porteurs de projet et à lutter contre les locaux vacants, car un centre-ville vivant est indispensable au dynamisme de notre commune.

Depuis notre élection, nous avançons avec une même conviction : répondre aux attentes du quotidien tout en préparant l'avenir de Mers-les-Bains. Nous avons renoué le dialogue avec les habitants, les associations et l'ensemble des acteurs de notre commune. Mais surtout, nous agissons. Agir, d'abord, pour améliorer le

cadre de vie. En renforçant la propreté, en améliorant le fleurissement et en portant une attention particulière à la sécurité. Des actions concrètes, attendues par les Mersois.

Agir aussi pour protéger les Mersois. Malgré un contexte budgétaire toujours plus contraint, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts communaux. Une décision rendue possible par une gestion sérieuse et responsable, qui nous permet également de préserver des marges de manœuvre pour accompagner davantage les familles, notamment grâce au doublement des aides régionales au transport et à la garde d'enfants.

Agir également pour faire vivre Mers. En renouvelant notre soutien aux associations, financièrement comme dans leur accompagnement au quotidien. En proposant aussi, pour la première fois depuis plus de dix ans, un guide des animations estivales afin que chacun puisse profiter pleinement des animations de la saison.

Agir enfin pour préparer l'avenir. Nous avons débloqué le dossier du chantier de réhabilitation de la galerie Jules Barni, dont la relance est désormais en bonne voie et renforcera l'offre commerciale en cœur de ville. Nous avons également permis le dépôt du permis de construire de la future maison de santé et poursuivons les avancées du projet de transformation de la Prairie, tout en engageant une réflexion sur la création de nouveaux logements. Autant de projets qui contribueront à dessiner le Mers-les-Bains de demain.

Cent jours ne font pas un mandat. Mais ils permettent de donner une impulsion et de fixer un cap. Beau-

coup reste à faire, et nous le savons. Nous continuerons à avancer avec la même exigence, pour améliorer le quotidien des Mersois et préparer l'avenir de notre commune. C'est l'engagement que nous avons pris devant vous.

Les élus du groupe **Rassemblement pour Mers** : Emmanuel MAQUET, Monique EVRARD, Vincent ROUSSELIN, Sandra MAUGER-PRUVOST, Thomas FLEUTRE, Séverine BARDOUX-CHONÉ, Fabrice HINSCHBERGER, Régine DOUILLET, Gabin NOGUE, Laurence DREER, Olivier PORTEBOIS, Céline BERNARD, Thierry WILLEMS, Camille GUSTAVE, Herman BRUN, Sandra L'HUILLIER, Jean-Bernard DEVOS, Marie-Christine ROBERT, Patrice MOPIN, Marjolaine LUCRON.

Expression des élus ne faisant pas partie de la majorité : Liste «Unissons Mers»

Merci aux 432 électeurs qui ont voté UNISSONS MERS. Grâce à eux nous sommes 3 élus, forts de votre confiance et décidés à vous représenter avec fierté et responsabilité.

Les mersois découvrent qu'il est possible de proposer une autre vision de la vie municipale.

Notre opposition sera constructive. Déjà, nous avons obligé M. le Maire à s'expliquer sur le chantier de la rue Jules Barni.

Nous continuerons à porter dans le débat public les préoccupations dont vous nous faites part. Pour cela, UNISSONS MERS s'est constituée en association officiellement déclarée.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à unissonsners@gmail.com

Jean-Gabriel ROLLERI,
Amandine BONCOEUR,
Xavier PÉRÈS.

MEUBLÉS DE TOURISME : CE QUI VA BIENTÔT CHANGER POUR VOS LOCATIONS...

AU SECOND SEMESTRE 2026, TOUS LOUEUR DE MEUBLÉS DE TOURISME DEVRA PASSER PAR UN TÉLÉSERVICE NATIONAL. L'OBJECTIF EST UNE CENTRALISATION EFFICACE DES DONNÉES DES INTERMÉDIAIRES DE LOCATION (AIRBNB, BOOKING, ABRITEL, ETC...) POUR LES INSTANCES CONCERNÉES. EXPLICATIONS...

Vous louez une chambre, un appartement ou une maison de vacances de manière occasionnelle ou régulière ?

Une petite révolution simplifie vos démarches administratives, mais impose une nouvelle règle pour tous.

Une plateforme unique pour tous vos hébergements

Fin le passage en mairie ! Désormais, que vous louiez votre résidence principale ou une résidence secondaire, la déclaration se fait exclusivement en ligne par le propriétaire (et lui seul) sur le site national unique :

apimeubles.finances.gouv.fr.

Une fois votre déclaration validée, la plateforme vous délivrera automatiquement un Numéro d'Enregistrement (NER) et transmettra directement les informations aux instances concernées.

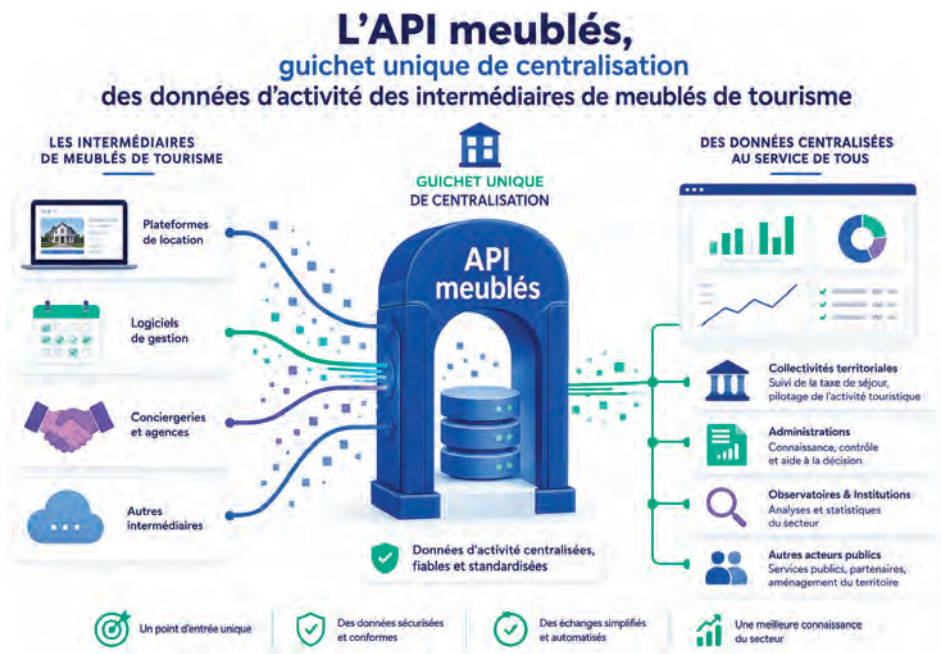
Ce suivi permettra à la collectivité de mieux analyser l'offre de logement sur notre territoire.

? Qui est concerné ?

Cette obligation est nationale et s'applique à toutes les communes, que vous passiez par des plateformes (Airbnb, Booking, Abritel, VRBO...) ou en direct.

 Vous devez vous enregistrer si :

- Vous louez votre résidence principale à des voyageurs (à la nuitée ou à la semaine).
- Vous louez une résidence secondaire meublée.
- Vous êtes un loueur étranger possédant un bien en France.



L'API meublés est un guichet unique obligatoire de centralisation des données qui va rendre service à tous les partenaires tant privés qu'institutionnels...

À noter : Si vous étiez déjà en activité avant le 20 mai 2026, vous devez obligatoirement régulariser votre situation sur le site.

 Vous n'êtes pas concerné si :

- Vous louez un logement vide à l'année (bail classique).
- Vous louez à un même locataire plus de 4 mois consécutifs.
- Vous proposez des chambres d'hôtes dans votre propre habitation (autre réglementation).

Quand faire la démarche ?

Le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard vous informera directement dès que la plateforme nationale API Meublés sera officiellement ouverte et opérationnelle pour notre secteur.

Pour info

Cette évolution fait suite à l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme (loi SREN du 21 mai 2024 et décrets du 19 mars 2026).

Toutes informations en scanant le code Qr ci-dessous (page officielle du gouvernement «L'API meublés, guichet unique de centralisation des données d'activité des intermédiaires de meublés de tourisme») :



Ils nous ont quittés...

Mme Brigitte COLMAR

Nous avons appris, début Mars, le décès de Mme Brigitte **COLMAR**, dans sa 92ème année.

Mme COLMAR avait dédié sa vie à son prochain. Après avoir oeuvré dans l'humanitaire à l'étranger, c'est en France, à Mers-les-Bains, qu'elle décidait de s'installer.

Toujours dans l'esprit d'aider, de contribuer, elle rejoignait l'équipe d'Emmanuel Maquet en 2014, en tant que conseillère municipale.

Personnalité toujours agréable et sympathique, Mme COLMAR avait notamment participé à la remise des colis de Noël aux aînés.

La ville de Mers-les-Bains et son équipe municipale tiennent à lui rendre hommage et renouvellent leurs sincères condoléances à sa famille.

Les obsèques de Mme COLMAR ont eu lieu à Airaines le mardi 10 Mars 2026.

Mme Brigitte COLMAR



Mr Dany LASSAL

C'est avec une grande tristesse que la Ville de Mers-les-Bains a appris la disparition, le lundi 25 mai 2026, dans sa 84^e année, de Dany LASSAL, ancien conseiller municipal de notre ville.

Retraité d'Alcatel, Dany s'était engagé dès 2001 sur la liste du «Rassemblement pour Mers», aux côtés de notre actuel maire Emmanuel Maquet. Devenu conseiller délégué en 2008, il a géré avec passion et dévouement l'intendance des salles municipales jusqu'en 2020.

Très investi dans la vie locale, profondément attaché à Mers, Dany aura marqué ceux qui l'ont côtoyé.

Conseiller municipal passionné, au caractère bien trempé que beaucoup lui connaissaient, il était aussi un homme profondément attachant, apprécié pour sa sincérité, sa franchise et son engagement.

Mr Dany LASSAL



Mr Christian CAILLET

Fin Mai, le groupe Les Pebbles, fondé à Mers-les-Bains dans les années 60, a pleuré l'un de ses membres. À la fois chanteur et guitariste, Christian Caillet était un membre indispensable du groupe qu'il avait rejoint en 2013. Ce passionné de musique, natif de Méneslies et habitant à Abbeville, est décédé le mardi 26 mai, à l'âge de 78 ans. Une carrière musicale riche.

«En 1960, il entame sa carrière en tant qu'amateur. Puis, au fil des années, il intègre différents groupes : Les Spirités,

Midems Groupe, les Midems, Phase 5. Il a accompagné des artistes comme Michel Pruvot et Michel Gressier» indique Jean-Marie AULIN.

Fêtes populaires, bals et événements musicaux : il faisait vibrer les cordes de sa guitare avec autant de passion que le public. Aujourd'hui, il rejoint Nono, ex-chanteur du groupe Les Pebbles, que Christian Caillet avait remplacé après son décès.

Mr Christian CAILLET



• Sécurité Baignade : Infos diverses et signalétiques en vigueur



POSTE DE SECOURS : la surveillance de la baignade se fait sur une zone clairement délimitée d'une largeur de 300 mètres de part et d'autre du poste. Les Sauveteurs assurent une surveillance régulière aux jumelles à partir du poste, ainsi qu'au bord de l'eau. La surveillance débute à 11 h et prend fin à 19 h, annoncée par haut-parleur. Toute baignade en dehors de ces horaires et / ou de la zone de surveillance se fait sous votre responsabilité. Cet été le service est assuré par la SNSM 80.

• ÉPI MAJEUR : prudence...

L'épi majeur sépare la plage du pied de la falaise). Doté d'une rambarde en bois jusqu'à son milieu, il se poursuit ensuite jusqu'à la mer sans rambarde. A cet endroit le vide peut aller jusqu'à **10 mètres**. Soyez prudents lors que vous circulez à ce niveau. Un panneau signale cette particularité ►

Il est **strictement interdit** de plonger de l'épi majeur (Arrêté permanent du Maire n° 2026/345) et de tout autre épi de la plage.

• Le plongeur central ne doit **plus être utilisé quand les repères jaunes de ses montants deviennent visibles**.



EAUX DE Baignade : CONTRÔLE RÉGULIER

Une **surveillance constante de la qualité des eaux**, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), sera aussi effectuée cet été. Plusieurs prélèvements sont prévus : Escherichia coli, entérocoques intestinaux, salinité, mesures et observations diverses. Les résultats seront affichés. En cas d'évènement exceptionnel (orage ou pluies diluviennes en provenance des bassins versants...), et pour anticiper une éventuelle "pollution" bactériologique, future ponctuelle, la baignade pourra être fermée provisoirement sur décision du maire après avis de l'ARS.

Signal	Signification
	Baignade surveillée sans danger apparent
	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué
	Baignade interdite
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours
	Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflable)
	Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées
	Zone de pratique aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf)
	Interdiction temporaire de baignade, hors zone surveillée – La signalétique est mise en place au niveau de la zone de danger (baïnes, zone de fond rocheux, ...) et retirée une fois le danger écarté.
	Obligation ou autorisation – exemple : Zone de pratique de la voile
	Interdiction – exemple : « pêche ou canotage »
	Avertissement – Exemple : "compétition en cours"

ATTENTION / Pas de plongeur en mer à partir des épis ou de l'épi côté falaise. Le grand plongeur ne doit plus être utilisé quand les repères jaunes sur ses montants deviennent visibles.

• GOÉLAND ARGENTÉ TROUVÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE, QUE FAIRE ?

NE PAS INTERVENIR ! Le Goéland argenté est une **espèce protégée** sur laquelle il ne faut **pas intervenir**, même si par exemple un juvénile semble abandonné. En fait il ne l'est pas : tout oiseau quitte le nid au bout d'un moment et peut errer dans les parages de celui-ci plusieurs jours en piaillant. Les parents sont la plupart du temps encore proches. **Sont interdits** : • la nourriture, la destruction, la mutilation, la capture de spécimens • la destruction ou l'enlèvement de leurs nids ou œufs (sauf stérilisation, autorisée en 2026) • la perturbation intentionnelle des animaux, notamment pendant la période de reproduction • la détention, la vente, l'achat, la naturalisation, le simple transport de spécimens qu'ils soient vivants ou morts.

QUAND MERS-LES-BAINS ÉTAIT...

PEU CONSTRUIT : UNE PHOTO SYMPA GRÂCE À PHILIPPE RAULT !



Nouvelle photographie inédite de Mers vers **1885 / 1890** : l'espace de la **prairie**, qui visiblement porte bien son nom, et probablement aussi une bonne partie de l'actuelle **place du Marché**.

On ne remarque que bien peu de constructions sur la digue, à part 3 ou 4 maisons. Le Tréport, lui, est déjà plus urbanisé. La gare est là, on remarque des wagons au second plan. Il fait beau, on devine quelques silhouettes qui se promènent sur la digue de galets.

On remarque aussi le «bassin» formé par la «prairie» qui, de fait, en était une, les ruminants présents en attestent si besoin est : Mers n'était pas à l'origine un petit village

de pêcheurs, comme on a souvent pu le lire ou l'entendre, mais d'éleveurs et d'agriculteurs. Ce bassin était aussi très utile lors des submersions marines ou des orages avec fortes précipitations : il captait l'eau qui s'infiltrait ensuite rapidement sans grandes conséquences. (D'où l'idée, d'ici quelques années, de repenser l'aménagement de cette partie de Mers-les-Bains pour lui rendre sa fonction première, celle d'un bassin de rétention naturel, en réponse au réchauffement climatique et à la montée du niveau de la mer).

Cette belle photo nous a été aimablement offerte par Mr Philippe **RAULT**, auteur de l'excellent livre «Mers-les-Bains, des flots de mémoire» (2013). Merci à lui.

ENVIE D'UN BON FILM, bien installé ?



Le cinéma Gérard Philipe : la magie du grand écran à deux pas de chez vous !

Dans un cadre chaleureux, moderne et confortable, votre cinéma de proximité vous garantit une expérience de haute qualité (image HD et son excellent).

Au programme : le meilleur du cinéma français et international, des films pour tous : grands succès, films d'auteur, avant-premières et séances jeune public. Seul, en famille ou entre amis, laissez-vous tenter par une pause cinéma ! 😊

CLUB 3 MERSOIS : LA RENTREE...

03 septembre : Reprise des activités habituelles.

26 novembre : Loto payant au profit du Téléthon.

04 décembre : Sortie spectacle "**Le Vol du Condor**" au Casino de Dieppe. Inclus : transport AR depuis Mers, repas et spectacle. Tarifs : 80 € (adhérents) / 115 € (non-adhérents, selon places disponibles).

07 décembre : Repas de fin d'année animé par Frédéric Quinzin.

• VIE DU CLUB :

Rencontres : Tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h au Pôle associatif (rue du Général de Gaulle, face à la verrerie). Jeux de société, goûter et repas mensuel de traiteur.

Conditions : Ouvert aux personnes de 65 ans et + de Mers et des alentours. Cotisation : 25 €/an. Contact & Inscriptions :

Marie-Claude FAGOT au 07 86 94 96 31

(laisser un message si ne décroche pas).

COUP D'OEIL dans le rétro



Ecole des Garçons, rue de l'Industrie - Classe de Ce1 de Mr Quennehen - 1971-1972

• **1er rang en haut de gauche à droite :** ? FORESTIER, Bruno VINCENT, Xavier BÉCUVE, ??, Christian DEGOUE. • **2ème rang :** Bruno THROUDE, Jean-Jacques LHOTELLIER, Pierre OLIVIER, Bruno LUCIEN, Hervé ADAM, Richard HOLLEVILLE, Pascal BONHOMME, Eric DEPOILLY, Thierry LOUVET, Raynald SERVIN, Laurent LEFEBVRE. • **3ème rang :** Stéphane DESERT, Jean-Yves DAMADE, Pascal GINFRAY, Philippe DELAPORTE, Jérôme VINCENT, Philippe DEBIL, Bruno ISAERT, Ahmed DAHLAB, Stéphane GOULLET.

Ecole Maternelle Curie - Classe de Mme Couvelard 2004/2005

• **1er rang :**

Mme Catherine Krause

Marion SAGNIER
Amaury ANDRAULT
Antoine DEFOSSE
Loanne DEGHAIE
Pierre THERASSE
Lysa LEROUX

• **2ème rang :**

Corentin BRIC
Mathys DESBONNETS
Enzo JACQUET
Océane DELIMAUGE
Hugo MORLE
Aline POLLET
Matthias ALEXANDRE
Clara LAMIRAND
Nicolas NAÏLI
Gabrielle BOUCLET



• **3ème rang :**

Erwan BUGALLHO
Clément THIEBAULT

Vincent LELONG
Lilith KNOKAERT
Elise SAUVAGE

Lola BECQUET
Lisa CAVALLO
Hugo GINFRAY

Chloé PRÉVOT

Malgré le soin apporté à cette évocation, des erreurs, oublis, sont toujours possibles.

9^{ème} EDITION



LES GRAFFEURS

SAM. 29 | 08 ESPLANADE
DIM. 30 | 08 DE MERS LES BAINS